

# BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

**SESSION 2023**

## **SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION**

### **Droit et Économie**

Durée de l'épreuve : **4 heures**  
Coefficient : **16**

*L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.  
L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé.*

Dès que cet ensemble de sujets vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Cet ensemble comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

**Ce sujet est composé de deux parties indépendantes qu'il est possible de traiter dans l'ordre de votre choix. Il vous est demandé d'indiquer la partie traitée. Le candidat traite les deux parties en suivant les consignes contenues dans le sujet.**

#### **Répartition des points**

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| <b>Partie juridique</b>  | 10 points |
| <b>Partie économique</b> | 10 points |

## PARTIE JURIDIQUE

**À l'aide de vos connaissances et des ressources documentaires jointes en annexe, analysez la situation juridique ci-dessous et répondez aux questions posées.**

### Situation juridique

La société « INVESTIX » gère le patrimoine de plusieurs sociétés qui représentent une part importante du maillage économique du bassin dijonnais. Bryan SANDERS y occupe le poste de secrétaire de direction auprès de Syrine BEN AHMOU, la gérante.

La société met un ordinateur portable et un téléphone à disposition de Bryan SANDERS pour exercer ses missions. Pour pouvoir les utiliser, il a signé la charte d'utilisation des moyens informatiques et des outils numériques de la société.

Le 22 février 2023, une alerte sécurité bloque le système informatique de la société. Après recherche, il s'avère qu'un virus a été installé suite à un téléchargement sur une plateforme illégale de musique à partir du poste informatique de Bryan SANDERS. Syrine BEN AHMOU découvre, en l'absence du salarié, un dossier identifié comme « PERSONNEL » sur le poste informatique de celui-ci dans lequel des œuvres musicales sont téléchargées. De plus, le service informatique l'informe que Bryan SANDERS envoie très régulièrement des courriers électroniques à caractère privé.

La gérante, mécontente du risque élevé de fuite des données personnelles des clients professionnels de la société et de l'utilisation à caractère privé des outils numériques mis à disposition par la société, décide de licencier Bryan SANDERS. Celui-ci souhaite contester cette décision et vous consulte.

### Questions

- 1. Résumez les faits en utilisant des qualifications juridiques.**
- 2. Développez l'argumentation juridique que Bryan SANDERS peut avancer pour contester le licenciement.**
- 3. Développez l'argumentation juridique que la société pourrait lui opposer.**

*Avec l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, les données à caractère personnel doivent être particulièrement protégées. Pour harmoniser les pratiques au sein de l'Union européenne, le règlement général de protection des données (RGPD) est entré en application le 25 mai 2018.*

- 4. Le RGPD protège-t-il efficacement les données formelles et informelles laissées par une personne juridique sur internet ?**

## **ANNEXE 1 - Extrait de la charte d'utilisation des outils numériques annexée au règlement intérieur de la société « INVESTIX »**

[...] 2- Courrier électronique

[...] 2.1 Utilisation privée de la messagerie

Chaque employé peut disposer d'une adresse électronique pour l'exercice de ses missions. Par principe, tous les messages envoyés ou reçus sont présumés être envoyés à titre professionnel. Par exception, les utilisateurs peuvent utiliser la messagerie à des fins personnelles, dans des proportions raisonnables et à la condition de ne pas affecter le trafic normal des messages professionnels. Les messages personnels doivent alors porter la mention "PRIVÉ" dans l'objet et être classés dans un répertoire "PRIVÉ" dans la messagerie, pour les messages reçus. [...]

3- Utilisation d'Internet

[...] 3.1 Utilisation d'Internet à des fins privées

L'utilisation d'Internet à des fins privées est tolérée dans des limites raisonnables et à condition que la navigation n'entrave pas l'accès professionnel. Le téléchargement de fichiers illégaux est interdit. [...]

## **ANNEXE 2 - Extrait de l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme du 22 février 2018**

[...] la Cour constate que le droit positif français contient un dispositif visant à la protection de la vie privée. Le principe est en effet que, si l'employeur peut ouvrir les fichiers professionnels qui se trouvent sur le disque dur des ordinateurs qu'il met à la disposition de ses employés dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, il ne peut, « sauf risque ou événement particulier », ouvrir subrepticement les fichiers identifiés comme étant personnels. Il ne peut procéder à l'ouverture de fichiers ainsi identifiés qu'en présence de l'employé concerné ou après que celui-ci ait été dûment appelé.

[...] La Cour constate que les juridictions internes ont fait application de ce principe en l'espèce. La cour d'appel d'Amiens [...] comme la Cour de cassation [...] l'ont d'ailleurs explicitement rappelé, la Cour de cassation ayant en particulier souligné que « les fichiers créés par le salarié à l'aide de l'outil informatique mis à sa disposition par l'employeur pour le besoin de son travail sont présumés avoir un caractère professionnel, de sorte que l'employeur est en droit de les ouvrir en dehors de sa présence, sauf s'ils sont identifiés comme étant personnels ».

[...] Répondant au moyen du requérant tiré d'une violation de son droit au respect de sa vie privé, elles ont jugé que, dans les circonstances de la cause, ce principe ne faisait pas obstacle à ce que son employeur ouvre les fichiers litigieux, ceux-ci n'ayant pas été dûment identifiés comme étant privés.

## **ANNEXE 3 - RGPD : de quoi parle-t-on ?**

### **Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?**

La notion de « données personnelles » est à comprendre de façon très large. Une « donnée personnelle » est « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ».

Une personne peut être identifiée :

- directement (exemple : nom, prénom)
- ou indirectement (exemple : par un identifiant (n° client), un numéro (de téléphone, [...])).

L'identification d'une personne physique peut être réalisée :

- à partir d'une seule donnée (exemple : numéro de sécurité sociale, ADN)
- à partir du croisement d'un ensemble de données (exemple : une femme vivant à telle adresse, née tel jour, abonnée à tel magazine et militant dans telle association)

Exemple : une base marketing contenant de nombreuses informations précises sur la localisation, l'âge, les goûts et les comportements d'achats de consommateurs [...] est considérée comme un traitement de données personnelles, dès lors qu'il est possible de remonter à une personne physique déterminée en se basant sur ces informations.

### **Qu'est-ce qu'un traitement de données personnelles ?**

Un traitement de données doit avoir un objectif, une finalité, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas collecter ou traiter des données personnelles simplement au cas où cela vous serait utile un jour. À chaque traitement de données doit être assigné un but, qui doit bien évidemment être légal et légitime au regard de votre activité professionnelle.

[...] Un « traitement de données personnelles » est une opération, ou ensemble d'opérations, portant sur des données personnelles, quel que soit le procédé utilisé (collecte, enregistrement, organisation, conservation, adaptation, modification, extraction, consultation, utilisation, communication par transmission diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, rapprochement). [...]

Par contre, un fichier ne contenant que des coordonnées d'entreprises [...] n'est pas un traitement de données personnelles. Un traitement de données personnelles n'est pas nécessairement informatisé : les fichiers papier sont également concernés et doivent être protégés dans les mêmes conditions.

Source : <https://www.cnil.fr/>

### **Annexe 4 - La méthode des « cookie walls »**

À la suite de l'entrée en vigueur du règlement général sur la protection des données (RGPD), la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a adopté en 2019 de nouvelles lignes directrices relatives aux « cookies » et autres traceurs de connexion déposés par les éditeurs de sites internet dans les ordinateurs, tablettes ou téléphones des utilisateurs à des fins, notamment, de ciblage publicitaire. [...]

Le Conseil d'État juge que la CNIL ne pouvait légalement interdire dans ses lignes directrices les « cookie walls », pratique qui consiste à bloquer l'accès à un site internet en cas de refus des cookies. [...] Par sa décision du 19 juin 2020, il juge qu'en déduisant une telle interdiction de la seule exigence d'un consentement libre de l'utilisateur au dépôt de traceurs, posée par le règlement général sur la protection des données (RGPD), la CNIL a excédé ce qu'elle pouvait légalement faire dans le cadre d'un acte dit « de droit souple ». Les actes de droit souple désignent les instruments, telles que les lignes directrices des autorités de régulation, qui ne créent pas de droit ou d'obligation juridique pour quiconque mais influencent fortement, dans les faits, les pratiques des opérateurs économiques.

Source : <https://www.conseil-etat.fr/>

## **PARTIE ÉCONOMIQUE**

À partir de vos connaissances et de la documentation fournie en annexe :

1. Rappelez le lien entre offre, demande et prix des biens et services.
2. Présentez les mécanismes qui expliquent les augmentations actuelles des prix.
3. Retrouvez par le calcul, l'élasticité prix de la demande d'énergie entre juillet 2021 et juillet 2022.
4. Expliquez les comportements des ménages face aux augmentations de prix.
5. Rédigez une argumentation qui vous permette de répondre à la question suivante :

**Les actions de l'État sont-elles efficaces pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages ?**

### **ANNEXES**

ANNEXE 1 - Élasticité prix de la demande française entre juillet 2021 et 2022.

ANNEXE 2 - Loi de finances rectificative pour 2022.

ANNEXE 3 - Les raisons des hausses de prix sont plus diverses qu'il n'y paraît.

ANNEXE 4 - Le renchérissement des prix de l'énergie entraîne des comportements d'ajustement.

ANNEXE 5 - Hausse des prix et inégalité des hausses des salaires.

## ANNEXE 1 - Élasticité prix de la demande française entre juillet 2021 et 2022

|                           | Variation de la consommation<br>Juillet 2021 / 2022 | Évolution de l'indice des prix à<br>la consommation<br>Juillet 2021 / 2022 | Élasticité prix de la<br>demande |
|---------------------------|---|--|----------------------------------|
| Alimentaire<br>hors tabac | -3,14 %   | 6,80 %   | -0,4623                          |
| Produits<br>manufacturés  | -5,46 %   | 2,70 %   | -2,0233                          |
| Énergie                   | -3,66 %   | 28,50 %  | -0,1283                          |

Source : d'après INSEE, Août 2022

## ANNEXE 2 - Loi de finances rectificative pour 2022

La loi de finances rectificative (LFR) pour 2022 ouvre 44 milliards d'euros de crédits, pour financer notamment les mesures portées par la loi d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat (1<sup>er</sup> volet "pouvoir d'achat").[...]

La LFR ouvre 20 milliards d'euros de crédits pour financer les mesures du premier volet "pouvoir d'achat" : revalorisation de 4 % des retraites, des prestations sociales, de la prime d'activité et hausse de 3,5 % des allocations logement au 1<sup>er</sup> juillet 2022, baisse des cotisations des indépendants...

Elle couvre également :

- la revalorisation de 3,5 % du point d'indice de la fonction publique avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2022 ;
- la revalorisation de 4 % des bourses étudiantes à la rentrée universitaire ;
- la suppression dès 2022 de la contribution à l'audiovisuel public [...]
- une enveloppe de 40 millions d'euros à destination des associations d'aide alimentaire.

Afin de soutenir les ménages et les entreprises, des crédits sont prévus pour limiter la hausse du prix de l'énergie. Ils permettront de :

- prolonger jusqu'à fin 2022 la remise sur les carburants [...]
- maintenir durant tout 2022 le bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie mis en place fin 2021. Ce dispositif permet de plafonner la hausse des factures d'électricité à 4 % et de geler les prix du gaz à leur niveau d'octobre 2021 ;
- soutenir les entreprises les plus touchées par la hausse du prix de l'énergie et la crise en Ukraine (prolongation du nouveau prêt garanti par l'État-PGE-"Résilience" notamment).

De plus, sur amendement des députés, ont été votés :

- une aide d'urgence pour les foyers se chauffant au fioul (enveloppe de 230 millions d'euros) ; [...]
- un avantage fiscal pour les dépenses de covoiturage. [...]

Source : [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr), 17 août 2022

### **ANNEXE 3 - Les raisons des hausses de prix sont plus diverses qu'il n'y paraît**

Entre la reprise post-Covid, la guerre en Ukraine, les coûts d'emballage et les épisodes climatiques extrêmes, les raisons des hausses de prix sont plus diverses qu'il n'y paraît. En un an : + 5,2 %. C'est la progression moyenne des prix à la consommation entre mai 2021 et mai 2022, selon l'Institut national des statistiques et des études économiques (Insee). [...] Après la crise du Covid-19, une augmentation était attendue, en réaction à une politique de relance massive et une reprise économique subite. Mais la guerre en Ukraine, les aléas climatiques, les épidémies animales et la spéculation ont considérablement aggravé la situation. [...]

Les carburants (gazole, essence, GPL) sont les produits qui ont le plus augmenté ces derniers mois. Entre septembre 2021 et mars 2022, le prix du gazole a grimpé de 46 % et celui de l'essence de 27 %. [...] Les États européens, dont la France, sont contraints d'importer davantage depuis d'autres zones géographiques, comme l'Amérique du Nord ou la Baltique, ce qui fait bondir les prix du fret. Le coût du transport pétrolier entre le golfe du Mexique et les côtes européennes a augmenté de 233 % depuis le début de l'année 2022, et celui en provenance de la mer Baltique de 447 %. [...] Le prix du fioul domestique, dérivé du pétrole, a quasiment doublé en un an : + 96 % depuis avril 2021, et + 63 % depuis le début de 2022. [...] En conséquence, les près de trois millions de Français qui se chauffent au fioul « *fractionnent* » leurs achats et se font livrer des quantités souvent bien inférieures à la moyenne. Selon la Fédération Française des Combustibles, Carburants & Chauffage, les livraisons ont chuté de 41 % en avril.

Le prix moyen du gaz (mêlant gaz de ville, gaz naturel, gaz liquéfié) a augmenté de 52 % depuis un an et de 8,7 % depuis le début de l'année. [...] La seconde augmentation a été provoquée par la guerre en Ukraine. [...] La hausse du prix du gaz a aussi fait monter le prix moyen du chauffage urbain (+ 58 % depuis un an, et + 6,2 % depuis début janvier). [...]

Les céréales font partie des matières premières dont le prix a le plus augmenté. [...] Sécheresses et canicules peuvent avoir un effet désastreux sur les récoltes, comme ce fut le cas au Canada en 2021. Or, les stocks mondiaux sont bas, menaçant la sécurité alimentaire de nombreux pays. [...] Les pâtes alimentaires, ainsi que le couscous, ont connu en moyenne une augmentation de 12,1 % en un an. Cette hausse significative n'est pas liée directement au conflit ukrainien, puisque ni la Russie ni l'Ukraine ne produisent de blé dur, mais à un épisode climatique. « *Le Canada intervient pour plus de 70 % dans les échanges mondiaux de cette matière* », explique le Syndicat des industries fabricants de pâtes alimentaires de France. Or la récolte canadienne de 2021 a été désastreuse, [ce] qui devrait réduire les exportations du pays de 60 % en 2022. [...]

*Source : Le Monde, 3 juin 2022*

## **ANNEXE 4 - Le renchérissement des prix de l'énergie entraîne des comportements d'ajustement**

La transmission de la hausse des prix de l'énergie [...], se matérialise progressivement, au fur et à mesure que le renchérissement de l'énergie se propage au sein du réseau de production. Elle peut être décomposée en plusieurs étapes. Dans un premier temps, les entreprises qui utilisent ces produits énergétiques augmentent leurs prix de vente aux ménages et aux autres entreprises de façon à compenser la hausse des prix de l'énergie [...]. Dans un deuxième temps, les entreprises qui utilisent ces produits dont le prix augmente répercutent elles aussi ces hausses de coûts sur leurs prix de vente. [...]

Par ailleurs, les ménages et les entreprises ont pu reporter une partie de leurs achats vers des produits dont le prix augmente moins, ou réduire le volume de leurs dépenses (en particulier sur les produits énergétiques), ce qui réduirait [la hausse des prix] totale induite par le renchérissement de l'énergie.

Les salariés notamment, s'efforcent [aussi] de maintenir la valeur réelle de leurs revenus. Ainsi, la rémunération des facteurs de production, travail et capital, devrait réagir à terme à la hausse des prix de façon à préserver, pour chaque acteur, la part de la valeur ajoutée lui revenant. En particulier, les hausses de prix sont de nature à stimuler les revalorisations salariales, [...].

*Source : INSEE, 1<sup>er</sup> septembre 2022*

## **ANNEXE 5 - Hausse des prix et inégalité des hausses des salaires**

L'impact final des hausses de prix sur le niveau de vie des ménages dépend de l'évolution de leurs revenus. [...] Les ménages modestes et les ménages âgés sont bien ciblés par les mesures de soutien aux revenus : ce ciblage compense un impact plus marqué du renchérissement de l'énergie et de l'alimentation pour ces catégories de ménages.

Pour les travailleurs modestes, le SMIC aura augmenté de 8 % entre le 1<sup>er</sup> septembre 2021 et le 1<sup>er</sup> septembre 2022, pour [une augmentation annuelle] des prix à la consommation d'environ 6 % : avant même de prendre en compte les différentes primes et aides mentionnées [dans le projet de loi de finance], leur pouvoir d'achat aura augmenté. Les hausses de salaires sont traditionnellement plus progressives lorsqu'on s'écarte du SMIC [...]. D'après la Banque de France, les salaires [...] au dernier trimestre 2021 et au premier trimestre 2022 seraient en hausse de [seulement] 3 % en moyenne. [...] Les revenus des ménages sont aussi soutenus par les créations d'emploi. En dépit de la crise énergétique, 170 000 emplois ont déjà été créés en 2022 dans le secteur privé. Combinée aux hausses de salaires [...] et mesures de soutien, cette dynamique de l'emploi fait que le pouvoir d'achat devrait rester stable en 2022.

*Source : Agnès Benassy-Quere, Direction générale du Trésor, 6 septembre 2022*